

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 octobre 2002  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 25 octobre 2002, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Rwanda  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration du mécanisme de vérification de la tierce partie attestant que les troupes rwandaises se sont retirées de la République démocratique du Congo (voir annexe).

Cette déclaration officielle dément les propos mensongers dont Léonard She Okitundu, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, s'est fait l'écho devant le Conseil de sécurité le 24 octobre 2002. Le retrait des forces de défense rwandaises s'est achevé le 5 octobre 2002.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la déclaration comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Anastase **Gasana**



**Annexe à la lettre datée du 25 octobre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du mécanisme de vérification de la tierce partie concernant le retrait des troupes rwandaises présentes en République démocratique du Congo**

Le mécanisme de vérification de la tierce partie et la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) ont supervisé le retrait des forces armées rwandaises dans la région est de la République démocratique du Congo et leur retour au Rwanda. Les différentes équipes de vérification ont pu suivre le retrait des troupes et de leur matériel militaire à partir des différents points de rassemblement. Le retrait s'est effectué par les voies aérienne et terrestre et les équipes ont pu s'assurer de leur passage aux différents postes frontière et aérodrômes.

Commencées le 17 septembre 2002, les opérations de retrait de l'Armée patriotique rwandaise se sont achevées le 5 octobre 2002 lorsque les 1 152 derniers hommes sont rentrés au Rwanda à partir du poste frontière de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo.

Le mécanisme de vérification de la tierce partie, la MONUC, la Commission militaire mixte et le corps diplomatique ont assisté à la cérémonie officielle qui a marqué l'achèvement du retrait des troupes à Goma. Le mécanisme de vérification a supervisé le retrait de 20 593 soldats au total, soit 2 807 hommes de moins que le nombre total déclaré par le commandement militaire de l'Armée patriotique rwandaise et qui s'établissait à 23 400 hommes déployés en République démocratique du Congo.

Le mécanisme de vérification et la MONUC ont demandé des explications concernant le décalage en question et ont reçu deux jours après une réponse officielle de l'Armée patriotique rwandaise selon laquelle 1 925 soldats étaient en permission, 355 étaient hospitalisés, 436 suivaient un entraînement, 47 étaient emprisonnés et 44 étaient morts au combat.

Le mécanisme de vérification est donc en mesure de confirmer que les contingents se sont retirés avec leurs armes personnelles et de grandes quantités de munitions. Les armements lourds tels que les armes automatiques, les lance-roquettes, les tubes lance-grenades et les mortiers ainsi que les véhicules blindés et autres véhicules et les armes antiaériennes ont été expédiés par la voie aérienne sous la supervision des équipes de vérification.

Conformément à l'Accord de Pretoria et à son Programme de mise en oeuvre qui énonce les attributions de la tierce partie en matière de vérification, le mécanisme de vérification déclare que les chiffres annoncés par le Rwanda et le nombre d'hommes concernés par le retrait des troupes ont été vérifiés; 23 400 hommes ont quitté le territoire de la République démocratique du Congo.

Le mécanisme de vérification souhaite inviter toutes les parties intéressées qui continuent à contester le retrait des troupes de l'Armée patriotique rwandaise à lui communiquer officiellement par écrit des éléments d'information concrets et

vérifiables à l'appui des accusations qu'elles portent et à cesser d'agir de manière irréfléchie en attisant les flammes du conflit dans la région.

---